



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 29/09/2022.

Sous la Présidence de M. BURRUS

Nombre de membres 14

Etaient présents : 14 membres - 3 procurations - 11 votants

### Culture & Patrimoine

#### Pôle Culturel

#### **218/2022 Attribution d'une subvention à l'Association Eciton pour la manifestation « Eciton Gathering »**

La Commission culture a étudié, lors de sa séance du 7 septembre 2022, la demande de subvention formulée par l'Association Eciton pour l'organisation de la manifestation « Eciton Gathering ».

Le festival « Eciton Gathering » vise à promouvoir la musique électronique tout en proposant un cadre de réflexion basé sur le respect de l'environnement et l'inclusivité des spectateurs.

Pour cette première édition qui se tient en forêt sur le ban communal de Sainte-Marie-aux-Mines, du 22 au 24 juillet, l'association sollicite une subvention intercommunale à hauteur de 3 000 € pour un coût total de 35 388 € (soit 8.48 % du total des produits prévisionnels du projet).

La Commission culture, après étude de la demande, a constaté que la manifestation « Eciton Gathering » est éligible et relève de l'intérêt communautaire.

La Commission culture propose donc de soutenir cette manifestation et d'attribuer à l'Association Eciton une subvention maximale de 3 000 euros.

Elle demande à l'association de lui fournir, à l'issue des manifestations, un bilan financier sur la base duquel elle statuera sur le montant de la 2<sup>ème</sup> tranche.

Un premier versement de 50 % sera effectué suite à cette délibération et la signature de la convention, le reste sera versé après remise de documents, notamment le bilan financier de la manifestation.

OR

OR  
JMB

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 18/10/2022

**Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,**

**CONSIDERANT** le vote du 31 mars 2022 affectant un montant de 30 000 euros en vue de constituer un « fonds culturel » et la demande de l'association Eciton,


**CONSIDERANT** l'avis favorable de la Commission Culture en date du 07/09/2022,

**SOUTIENT** l'organisation, par l'association Eciton, de « Eciton Gathering »,

**ATTRIBUE** une subvention maximale de 3 000 € à l'association Eciton, sous couvert du respect du règlement d'attribution des subventions 2022 aux porteurs de projets culturels.

**Délibération adoptée à la majorité par 12 voix pour, une abstention (Maud PETITDEMANGE) et une voix contre (Eric FREYBURGER)**

Le secrétaire de séance,



Régine ORSATI



Le Président,



Jean-Marc BURRUS

OR  
JMB